



Pelouses steppiques et pinèdes du Belvédère (Identifiant national : 820031694)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 73170004)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : CREN (FAVRE E.), - 820031694, Pelouses steppiques et pinèdes du Belvédère. - INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/820031694.pdf>

Région en charge de la zone : Rhône-Alpes

Rédacteur(s) : CREN (FAVRE E.)

Centroïde calculé : 952365°-2042101°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2009

Date actuelle d'avis CSRPN :

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 22/11/2016

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	8
9. SOURCES	8

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Savoie
- Commune : Termignon (INSEE : 73290)
- Commune : Lanslebourg-Mont-Cenis (INSEE : 73143)

1.2 Superficie

175,64 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Non renseigné

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

Non renseigné

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Fonctionnels

Complémentaires

- Ecologique
- Floristique
- Phanérogames

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La vallée de la Maurienne est caractérisée par des précipitations faibles et un fort ensoleillement, ce qui crée des conditions favorables au développement de milieux d'affinité méridionale, qui trouvent ici leur limite septentrionale de répartition. La zone du Belvédère domine le village de Termignon. En versant d'adret, son opposition avec les pessières humides lui faisant face est saisissante tant la végétation qui s'y développe est précoce. Comme en d'autres endroits de la Haute Maurienne, les conditions climatiques et du sol ont permis l'installation d'une végétation rase dominée par les graminées : la pelouse steppique. Il s'agit d'un groupement de plantes herbacées (des graminées principalement) qui se développe sous un climat caractérisé par une sécheresse estivale prononcée et un très grand froid hivernal. Cette pelouse présente une richesse biologique exceptionnelle : c'est le refuge de nombreuses plantes ayant atteint notre pays durant les périodes glaciaires. On remarque par exemple la Centaurée du Valais, le Crépis des Alpes Rhétiques ou la Fétuque du Valais. Cette dernière forme des touffes denses d'un vert bleuté, très caractéristiques parmi la végétation rapidement jaunie du reste de la pelouse.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Oiseaux - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 		<ul style="list-style-type: none"> - Phanérogames 	

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
<i>E1.2 Pelouses calcaires vivaces et steppes riches en bases</i>	<i>34.31 Pelouses steppiques sub-continentales</i>				

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	80350	<i>Aethionema saxatile</i> (L.) R.Br., 1812	<i>Aethionème des rochers</i> , <i>Aéthionéma des rochers</i>	Reproduction certaine ou probable					
	83285	<i>Arabis auriculata</i> Lam., 1783	<i>Arabette dressée</i> , <i>Arabette auriculée</i>	Reproduction certaine ou probable					
	86761	<i>Bromus squarrosus</i> L., 1753	<i>Brome raboteux</i>	Reproduction certaine ou probable					
	87577	<i>Camelina microcarpa</i> Andr. ex DC., 1821	<i>Caméline à petits fruits</i>	Reproduction certaine ou probable					
	89733	<i>Centaurea vallesiaca</i> (DC.) Jord., 1852	<i>Centaurée du Valais</i>	Reproduction certaine ou probable					
	93122	<i>Crepis rhaetica</i> Hegetschw., 1839	<i>Crépide des Alpes Rhétiques</i>	Reproduction certaine ou probable					
	94041	<i>Cypripedium calceolus</i> L., 1753	<i>Sabot de Vénus</i> , <i>Pantoufle-de-Notre-Dame</i>	Reproduction certaine ou probable					
	95340	<i>Draba nemorosa</i> L., 1753	<i>Drave des bois</i>	Reproduction certaine ou probable					
	98596	<i>Festuca valesiaca</i> Schleich. ex Gaudin, 1811	<i>Fétuque du Valais</i>	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	101315	<i>Herminium monorchis</i> (L.) R.Br., 1813	<i>Orchis musc,</i> <i>Herminium à un seul tubercule</i>	Reproduction certaine ou probable					
	102123	<i>Hieracium lanatum</i> Vill., 1779	<i>Épervière tomenteuse</i>	Reproduction certaine ou probable					
	103406	<i>Hyssopus officinalis</i> L., 1753	<i>Hysope,</i> <i>Herbe sacrée</i>	Reproduction certaine ou probable					
	108755	<i>Moneses uniflora</i> (L.) A.Gray, 1848	<i>Pyrole uniflore,</i> <i>Pyrole à une fleur</i>	Reproduction certaine ou probable					
	109838	<i>Odontites luteus</i> (L.) Clairv., 1811	<i>Euphrase jaune,</i> <i>Odontitès jaune</i>	Reproduction certaine ou probable					
	110180	<i>Ononis columnae</i> All., 1773	<i>Bugrane naine,</i> <i>Ononis de Colonna, Ononis grêle, Bugrane de Colonna</i>	Reproduction certaine ou probable					
	110221	<i>Ononis pusilla</i> L., 1759	<i>Bugrane naine,</i> <i>Ononis de Colonna, Ononis grêle, Bugrane de Colonna</i>	Reproduction certaine ou probable					
	116531	<i>Pyrola chlorantha</i> Sw., 1810	<i>Pyrole verdâtre,</i> <i>Pyrole à fleurs verdâtres, Pirole à fleurs verdâtres</i>	Reproduction certaine ou probable					
	116551	<i>Pyrola uniflora</i> L., 1753	<i>Pyrole uniflore,</i> <i>Pyrole à une fleur</i>	Reproduction certaine ou probable					
	125135	<i>Stipa capillata</i> L., 1762	<i>Plumet chevelue,</i> <i>Stipe capillaire</i>	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	125156	<i>Stipa juncea</i> Baron, 1823	<i>Stipe d'Offner</i>	Reproduction certaine ou probable					
	125173	<i>Stipa pennata</i> L., 1753	<i>Stipe penné,</i> <i>Plumet</i>	Reproduction certaine ou probable					
	125842	<i>Telephium imperati</i> L., 1753	<i>Téléphium d'Impérato</i>	Reproduction certaine ou probable					
	128970	<i>Veronica praecox</i> All., 1789	<i>Véronique précoce</i>	Reproduction certaine ou probable					

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Angiospermes	93122	<i>Crepis rhaetica</i> <i>Hegetschw., 1839</i>	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	94041	<i>Cypripedium calceolus L., 1753</i>	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	PENLOUP A., COTTREL V.	2000	Plan de gestion des pelouses steppiques de l'Esseillon